



MODALITÉS DE RÉSERVATION – ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.

Pour des raisons d'organisation liées au fonctionnement général du service, au respect de la législation, à la commande préalable des repas et au respect des familles en attente d'une place, les familles doivent obligatoirement réserver les dates de présence de leur enfant. Cette formalité est indépendante de l'inscription administrative.

2 possibilités d'inscription : mensuellement, ponctuellement.

Les demandes de réservation et d'annulation doivent être effectuées depuis l'espace « Mes réservations » sur **le Portail Famille en version 2.**

Comment y accéder ?

- <https://acces.leportailfamille.fr/> (à saisir dans la barre d'adresse).
- Saisir l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été envoyés.
- Espace « Mes réservations »
- Réserver et/ou annuler, pour cela :
 - Cliquer sur le nom de l'enfant ou des enfants
 - Faire défiler le calendrier jusqu'au mois souhaité (bande mauve – flèches à côté de « aujourd'hui »)
 - Sélectionner le jour souhaité en cliquant sur la case correspondante
 - Cliquer sur la ou les cases correspondant à votre demande (dR apparaît pour une demande de réservation, dA pour une déclaration d'absence...)
 - Valider la ou les demandes.

Pour une demande régulière (même inscription répétée sur plusieurs jours, plusieurs semaines) :

- Espace « Mes réservations »
- Cliquer sur « Mes demandes de réservations régulières » (barre grise côté droit de l'écran)
- Cliquer sur « ⊕ Nouvelle demande »
- Suivre les étapes indiquées.

En cas de besoin, un guide d'utilisation est disponible sur le portail dans cet espace et dans l'onglet « Téléchargements ».

Attention un délai doit être respecté.

Les demandes d'inscription se font au plus tard le vendredi à 10H45 pour la semaine suivante. A partir de 11H le délai pour les réservations est dépassé.

Les inscriptions étant nombreuses et notre capacité d'accueil étant limitée, ACCES peut être amenée à refuser des inscriptions.

Attention : seuls les enfants dont les inscriptions ont été validées par le secrétariat seront pris en charge.

En cas de problèmes pour réserver ou annuler via le portail, vous pouvez contacter le secrétariat au 03 72 36 22 70.

En cas de difficultés dans l'utilisation du Portail ou pour les familles ne pouvant pas accéder à internet, un accompagnement est proposé au Centre Socioculturel.